



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.1, 2.3, 2.4, 2.3, 3.1 et 3.11

Numéro de la demande : 2017-4205
Demande : Nouvelle préparation commerciale; nouvelle formulation, dose d'application et parasites figurant sur l'étiquette
Produit : Dedicate Stressgard
Numéro d'homologation : 33236
Principes actifs (p.a.) : Tébuconazole
Trifloxystrobine
Numéro de document de l'ARLA : 2913276

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer le Dedicate Stressgard contenant les principes actifs suivants : le tébuconazole et la trifloxystrobine à des fins d'utilisation sur le gazon des terrains de golf et sur les gazonnières.

Évaluation des propriétés chimiques

La formulation du Dedicate Stressgard est une suspension contenant du tébuconazole et de la trifloxystrobine selon des concentrations de 190 g/L et de 48 g/L, respectivement. Cette préparation commerciale présente une densité de 1,10 à 1,14 g/ml et un pH de 7,9. Les données requises sur les propriétés chimiques du Dedicate Stressgard ont été fournies, revues et jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

Le Dedicate Stressgard présente une faible toxicité aiguë chez les rats par voie d'exposition orale, cutanée ou par inhalation. Il est légèrement irritant pour les yeux et la peau des lapins et ne s'est pas avéré être un sensibilisant cutané chez les cochons d'Inde.

L'utilisation de la préparation commerciale Dedicate Stressgard sur le gazon des terrains de golf et sur les gazonnières est semblable aux modes d'emploi homologués du tébuconazole et de la trifloxystrobine. Par conséquent, on ne prévoit aucune exposition potentielle accrue des travailleurs ou des passants par rapport à l'utilisation homologuée de ces principes actifs. Les évaluations des risques menées précédemment suffisent à couvrir l'exposition prévue découlant de l'utilisation de cette préparation commerciale et indiquent qu'il n'y a aucun risque préoccupant pour la santé des préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit ni à celle des travailleurs après le traitement ou des utilisateurs des lieux à des fins récréatives (golfeurs).

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de tébuconazole ou de trifloxystrobine n'a été soumise ni

n'est requise en appui à l'homologation du Dedicate Stressgard à des fins d'utilisation sur le gazon des terrains de golf et sur les gazonnières.

Une comparaison avec les étiquettes des produits déjà homologués démontrait que l'homologation du Dedicate Stressgard n'entraîne pas une utilisation élargie d'un des principes actifs; ainsi, aucune autre donnée sur les résidus ou révision des concentrations estimées dans l'environnement (CEE) pour l'eau potable n'était requise. Par conséquent, l'homologation du Dedicate Stressgard à des fins d'utilisation sur le gazon des terrains de golf et sur les gazonnières ne posera de risque inacceptable pour aucun des segments de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées, si le mode d'emploi figurant sur l'étiquette est respecté.

Évaluation environnementale

Aucun autre risque pour l'environnement n'est prévu suite à l'homologation du Dedicate Stressgard, selon une utilisation sur le gazon des terrains de golf et sur les gazonnières. Le mode d'emploi du Dedicate Stressgard relève du mode d'emploi précédemment homologué en ce qui a trait aux principes actifs individuels, le tébuconazole et la trifloxystrobine. Pour cette préparation commerciale, les zones tampons et les énoncés sur les risques environnementaux propres au produit sont requis.

Évaluation de la valeur

Les résultats obtenus des nombreux essais menés partout au Canada et aux États-Unis soutenaient l'utilisation du Dedicate Stressgard dans la lutte contre la brûlure en plaques, la plaque brune, l'antracnose (moisissure de la base ou foliaire), la tache estivale, la fusariose froide, la tache des feuilles, les moisissures nivéales rosées et grises sur le gazon. Les doses d'application soutenues sont de 32 à 64 ml/100 m². Le soutien repose aussi sur l'extrapolation d'utilisations semblables de produits déjà homologués. Ce produit offre aux agriculteurs deux modes d'action pour gérer ces maladies touchant le gazon.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour soutenir l'homologation du Dedicate Stressgard.

References

PMRA

Document

Number	Reference
2794902	2017, Dedicate Stressgard – Information to Address PMRA DACO Elements 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3 and 3.1.4, DACO: 3.1.1,3.1.2,3.1.3,3.1.4 CBI
2794903	2017, Starting materials for Dedicate Stressgard, DACO: 3.2.1 CBI
2794904	2017, Formulation Process of Dedicate Stressgard, DACO: 3.2.2 CBI

- 2794905 2017, Method Validation of Dedicate Stressgard, DACO: 3.4.1 CBI
- 2794906 2017, The Characterization of Dedicate Stressgard SC, DACO: 3.5.1,3.5.11, 3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.6,3.5.7,3.5.9 CBI
- 2794907 2017, Accelerated Storage Stability and Corrosion Characteristics of Dedicate Stressgard, DACO: 3.5.10,3.5.14,3.5.5 CBI
- 2794908 2017, Waiver and Information Summary for Dedicate Stressgard, DACO: 3.3.1,3.5.12,3.5.13,3.5.15,3.5.8 CBI
- 2794910 2007, Tartan II: Acute Oral Toxicity Up And Down Procedure In Rats, DACO: 4.6.1
- 2794913 2007, Tartan II: Acute Dermal Toxicity Study In Rats - Limit Test, DACO: 4.6.2
- 2794914 2007, Tartan II: Acute Inhalation Toxicity Study In Rats - Limit Test, DACO: 4.6.3
- 2794915 2007, Tartan II: Primary Eye Irritation Study In Rabbits, DACO: 4.6.4
- 2794916 2007, Tartan II: Primary Skin Irritation Study In Rabbits, DACO: 4.6.5
- 2794917 2007, Tartan II: Dermal Sensitization Study in Guinea Pigs (Buehler Method), DACO: 4.6.6
- 2794896 2017, Dedicate Stressgard, containing the active ingredients tebuconazole and trifloxystrobin, for the control of diseases on turfgrass in Canada, DACO: 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(D), 10.3.1, 10.3.2(B), 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4, 10.5.5
- 2794898 2007, Fungicide resistance in crop pathogens: how can it be managed, DACO: 10.6
- 2794899 2008, Economic Profile of the Ontario Turfgrass Industry, DACO: 10.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.